

Bilal Kayed suspend sa grève de la faim alors que la lutte dans les prisons se poursuit

Description

Après avoir refusé toute nourriture pendant 71 jours, Bilal Kayed a annoncé qu'il suspendait sa grève de la faim.

Lors d'une conférence de presse qui est tenue jeudi, les avocats de Kayed accompagnés d'Addameer ont révélé des détails de l'accord conclu avec les autorités israéliennes et qui a abouti à la suspension de sa grève. Kayed sera libéré de sa détention administrative en décembre, après que six mois se seront écoulés.

manif pour bilal

Le 24 août, par solidarité avec le gréviste de la faim Bilal Kayed, des Palestiniens se rassemblent en face des bureaux de la Croix-Rouge, à al-Bireh, une ville de la Cisjordanie occupée. (Photo : Shadi Hatem APA images)

Le directeur d'Addameer, Sahar Francis, a déclaré que les procureurs militaires israéliens avaient voulu inclure dans l'accord que Kayed serait exilé d'Israël et des territoires palestiniens occupés pendant quatre ans, puis qu'ils avaient fait marche arrière. Kayed restera dans un hôpital israélien jusqu'à ce que sa santé s'améliore.

Kayed avait souhaité poursuivre sa grève de la faim jusqu'au moment où il aurait obtenu libération de sa prison israélienne. Sa grève a incité au moins une centaine d'autres détenus palestiniens de diverses factions politiques à organiser une grève de la faim collective et tournante en guise de soutien à sa libération.

La nouvelle de la suspension de sa grève par Kayed a été accueillie par des célébrations spontanées dans son village d'Asira al-Shamaliya, près de la ville de Naplouse, en Cisjordanie.

Un peu plus tôt, mercredi, les forces israéliennes avaient dissimulé par la force un rassemblement de solidarité avec Kayed, à proximité de la porte de Damas, à Jérusalem-Est occupée. Des vidéos diffusées par les médias palestiniens montrent des militantes qui se défendent contre les forces israéliennes.

L'annonce de la suspension de la grève de la faim de Kayed est venue quelques jours après que la Cour suprême israélienne avait refusé de statuer sur la légalité des fers qui immobilisaient Kayed sur son lit d'hôpital alors qu'il poursuivait son jeûne au péril de sa vie.

Le 22 août, lorsque l'affaire avait été présentée à la Cour suprême, les autorités israéliennes avaient annoncé qu'elles avaient libéré Kayed de toutes ses entraves, hormis une qui attachait son lit par une cheville.

Par conséquent, la cour a déclaré qu'elle ne pouvait statuer sur la question, puisqu'elle considérait que Kayed n'était plus « *totalelement entravé* ».

L'avocat Tamir Blank, de *Physicians for Human Rights-Israel* (Médecins pour les Droits de l'Homme-Israël), a déclaré la suppression de certaines de ses entraves comme « *une manœuvre tactique manifeste et cynique de la part de l'État* » pour éviter une décision de la cour propos de la politique générale consistant à entraver les grévistes de la faim.

Dans une déclaration, *Physicians for Human Rights-Israel* a rapporté que les juges de la Cour suprême avaient fait remarquer que « *les questions de principe soulevées dans les requêtes de Kayed. (à?) méritaient d'être examinées* », mais ils n'allaient pas le faire lors de cette session.

Le 21 août, la nuit avant que la Cour suprême était censée entendre la requête de Kayed, son avocat avait rencontré l'unité des soins intensifs du centre médical Barzilai, à Ashkelon.

Farah Bayadsi, dameer, a rapporté qu'après 68 jours de grève de la faim, Kayed éprouvait des difficultés pour s'exprimer et que son acuité visuelle était gravement détériorée.

Kayed, qui avait consommé que du sel et de l'eau depuis le début de sa grève de la faim, le 15 juin, a finalement accepté de consommer une petite quantité de sucre de table et un peu de vitamine B1, qui sont recommandés pour les grévistes de la faim afin d'éviter les détériorations neurologiques qui se produisent souvent une fois la grève terminée.

Le médecin israélien qui a traité Kayed, mais de la part de qui Kayed a refusé tout traitement, a déclaré qu'il courait le risque imminent de perdre conscience.

Le docteur a déclaré à Kayed et ses avocats que, s'il perdait conscience, l'hôpital allait lui faire subir un traitement contre son gré.

Le traitement forcé ou l'alimentation constitue une violation de la Déclaration de Malte de l'Association médicale mondiale, qui interdit la fois d'exercer des pressions pour mettre un terme à une grève de la faim et d'imposer de force un traitement médical.

Le Protocole d'Istanbul des Nations unies insiste sur la nécessité pour les médecins d'obtenir un consentement informé de la part des patients en pleine possession de leurs facultés avant de les soumettre à quelque traitement médical que ce soit.

Une menace directe

Kayed avait été placé en détention administrative après avoir purgé une peine de prison de 14 ans et demi en raison de sa supposée collaboration avec le Front populaire de libération de la Palestine.

Pendant ses 15 années ou presque de détention, ses compagnons de prison avaient désigné Kayed pour qu'il opère avec les comités factionnels de coordination qui avaient

organisés les grèves de la faim collectives en 2011 et 2012 et qui, à leur niveau, avaient impliqué des milliers de prisonniers palestiniens.

Durant les neuf derniers mois de sa peine, Kayed avait été enfermé en isolement complet, a expliqué pour *The Electronic Intifada* Charlotte Kates, coordinatrice internationale du Réseau Samidoun de solidarité avec les prisonniers palestiniens.

Mais, à la date prévue de sa libération, les autorités israéliennes ont décidé qu'il constituait une « menace sécuritaire » et ont décidé de le placer en détention administrative, une pratique permettant de détenu des personnes indéfiniment sans accusation ni jugement.

« Ce n'est pas rien qu'un autre détenu administratif », a expliqué Kates. « Il agit déjà une menace directe contre chacun des autres prisonniers palestiniens purgeant leur peine, ainsi qu'une tentative de se venger sur des détenus qui dirigent des mouvements à l'intérieur des prisons. »

« La grève de la faim veut mettre fin à un précédent qui menace chacun des 7 000 prisonniers palestiniens. » Les grévistes réclament la libération de Kayed.

Les Nations unies ont également fait des déclarations à propos de la détention prolongée de Kayed, en condamnant la pratique de la détention administrative.

« C'est un cas des plus remarquables, dans lequel Monsieur Kayed a été placé en détention administrative le jour même où il était prévu qu'il soit libéré après avoir purgé une peine de 14 ans et demi de prison », a expliqué dans un communiqué de presse Robert Piper, coordinateur de l'ONU pour l'assistance humanitaire et l'aide au développement dans les territoires palestiniens occupés.

« Le nombre de détenus administratifs n'a cessé d'augmenter depuis huit années consécutives », a poursuivi Piper. « Je réitère la position défendue depuis longtemps par l'ONU, selon laquelle tous les détenus administratifs qui qu'ils soient palestiniens ou israéliens devraient être informés de ce dont on les accuse ou libérés sans retard. »

Mais les Palestiniens en Cisjordanie ont dénoncé ce qu'ils perçoivent comme des efforts insuffisants de l'ONU pour opérer au nom des prisonniers grévistes de la faim. À Ramallah, ce week-end, des protestataires ont bloqué une entrée du bâtiment des Nations unies avant que celle-ci ne soit fermée temporairement par les forces de police de l'Autorité palestinienne.

Kates, qui s'adresse à *The Electronic Intifada* depuis Bruxelles, s'est récemment vu refuser par Israël l'entrée en Cisjordanie occupée lorsqu'elle a tenté d'y pénétrer par la Jordanie.

Kates voyageait pour accompagner une délégation de parlementaires et hommes de loi européens soutenant Kayed.

Lors du dernier contrôle de son passeport, Kates a déclaré que le garde israélien de la sécurité savait qu'elle travaillait pour un site Internet défendant les prisonniers politiques palestiniens.

À« Ils m'ont demandé : «Êtes-vous ici dans l'intention de faire quelque chose au sujet de Bilal Kayed ? » »

Kates a expliqué qu'elle avait également interrogé à propos de son implication dans le mouvement BDS et dans la *Semaine de l'apartheid israélien*.

Elle a également déclaré qu'elle n'avait plus tenté d'entrer en Cisjordanie depuis 2007 et qu'elle s'était rendue à Gaza en 2012 via le passage entre Rafah et l'Égypte.

Au début de ce mois, Israël a annoncé qu'il constituait une task-force en vue de radicaliser et de déplacer les activistes BDS.

Kates dit qu'elle a remarqué une « intensification de la politique d'exclusion » des internationaux au cours de l'année écoulée, et que celle-ci visait particulièrement les Palestiniens en possession de passeports internationaux.

Kates a insisté sur le fait que c'étaient toujours les Palestiniens qui faisaient l'objet des examens les plus fouillés aux frontières et que c'étaient également eux qui se voyaient le plus fréquemment refuser l'accès ou accorder un accès limité au pays.

Encore plus de grévistes de la faim

Plusieurs prisonniers poursuivent leur grève de la faim pour protester contre leur propre détention administrative. En août, le journaliste palestinien Omar Nazzal a vu sa détention administrative prolongée de trois mois supplémentaires.

La *Fédération internationale des journalistes* a annoncé cette prolongation.

« Nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que les autorités israéliennes multiplient ce genre de mesures et qu'on leur permet de le faire ad infinitum », a expliqué Philippe Leruth, le président de la *Fédération internationale des journalistes*.

Nazzal, 54 ans, est en grève de la faim depuis 20 jours. Il a été arrêté le 23 avril alors qu'il essayait de passer en Jordanie pour se rendre à une conférence sur le journalisme qui se tenait à Sarajevo, la capitale de la Bosnie.

Pendant ce temps, le gréviste de la faim Mahmoud al-Balboul a été transféré dans un hôpital israélien le 21 août, après 50 jours sans nourriture. Son frère Muhammad est en grève depuis 47 jours.

Malik al-Qadi et Ayad Herama sont en grève depuis 39 jours.

Aucun de ces grévistes n'a été accusé du moindre délit que ce soit et n'a fait l'objet d'aucun jugement.

Traduction J.P. Fiamal à Purlapalestine.be

Source: Electronic Intifada

date créée

2016/08/27